

Association Jouer pour Vivre

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES 2020

Présenté lors de L'AG du 6 mai 2021

Rapport Moral

En 2012, l'association Jouer pour Vivre a été fortement impactée par les effets des mesures sanitaires, mises en œuvre pour lutter contre la pandémie. Ses activités habituelles ont été très limitées.

Néanmoins, et pendant cette période éprouvante, l'association a pu sentir par périodes, et par une sorte d'effet rebond, l'accentuation très nette d'un mouvement déjà en marche dans les dernières années, de promotion des espaces naturels comme lieux d'éducation, mais aussi de récréation et de jeu libre et de loisirs. Cette accentuation semble être un effet connexe de cette période de restrictions sévères pour toute la population et particulièrement pour les enfants.

D'un côté, les projets de végétalisation, renaturation, ensauvagement des cours d'écoles se sont multipliés dans de nombreuses communes, et de l'autre, des associations, collectifs, médias, et à une moindre échelle, le ministère de l'éducation lui-même, ont encouragé les enseignant-es à faire classe dehors, dans la nature.

Ce double mouvement semble avoir ouvert un espace de réflexion et de flexibilité favorable au jeu des enfants, et où l'expertise de notre association pourrait avoir toute sa place.

A noter, la publication de la thèse de Deborah Gentès, présidente de l'association, « Lorsque à hauteur d'enfant paraît l'enfant auteur », Université Paris 8.

Le CA de l'association s'est réuni 3 fois en 2020 pour accompagner les évolutions et adaptations nécessaires dues au contexte sanitaire exceptionnel. Elle a continué sa collaboration fructueuse avec Véronique Claude, pour la mise en place sur le terrain de ses actions et dans ses réflexions sur la pédagogie de la liberté et le jeu libre des enfants.

Dans l'objectif d'aider et soutenir les écoles, et notamment le public des enseignants et le personnel périscolaire, à enrichir et améliorer les temps de jeux libres des enfants en extérieur, l'association est intervenue, lorsque cela était possible, dans des écoles et auprès de membres associés en proposant ses modules de formations et de sensibilisation. Elle a également continué de développer son projet de la Boîte à Jouer, qui valorise et soutient le jeu des enfants à l'école quotidiennement sur les temps méridiens.

Rapport d'activités

Cette année 2020 a été exceptionnelle.

Les périodes de confinement de la population et les mesures sanitaires nationales imposées par le gouvernement à partir de mi mars ont fortement impacté sur l'association, et ce à plusieurs niveaux :

1. Baisse très significative de l'activité à partir de mi-mars provoquée par :
 - *Une perte de clients :*
 - Non reconduction du marché de la ville de Paris pour la mise en œuvre des 7 dispositifs Boîtes à Jouer restants
 - Baisse très significative, et par période, arrêt des sollicitations et requêtes de la part de nouvelles écoles et clients
 - *De multiples reports et annulation :*
 - Modules de formations
 - Suspension dans les mise en œuvre de plusieurs partenariat (ville de Beaugé en Anjou, Ligue 54, Ligue 33,)
 - Suspension des mises en place de Boîte à Jouer (Ecole Saint Sauveur, école Langres Marne)
2. Baisse extrêmement préoccupante de la qualité des expériences ludique des enfants et recul majeur dans la considération de la valeur de ces expériences par les institutions et leurs agents, au regard du contexte et des enjeux nationaux liés à la pandémie :
 - .Les restrictions et l'appauvrissement drastiques des environnements et opportunités ludiques pour les enfants accueillis dans les écoles et structures ayant travaillé avec notre association dans le passé, a fortement préoccupé le conseil d'administration et ses partenaires.
 - Par ailleurs, l'association a pu constaté à travers des contacts et le suivi d'un certain nombre d'écoles et structures Membres associées, qu'une prise de conscience de l'impact de ces restrictions sur la santé des enfants avait eu lieu assez rapidement. Différentes solutions ont été trouvées par ces structures sensibilisées, pour maintenir autant que possible une certaine variété et qualité des expériences ludiques des enfants en extérieur. Dans un certain nombre de cas, le dispositif de la Boîte à Jouer a été maintenu au regard de sa contribution essentielle au bien être des enfants.

Formations dans les écoles pour favoriser le jeu libre des enfants en extérieur et le projet jeu de l'école, en référence à l'article 31 de la CIDE :

L'association a pu malgré tout intervenir dans 5 écoles en début et fin d'année, pour former des enseignant-es et des animateurices. Malgré le taux de satisfaction élevé suite aux formations, les équipes n'ont pu mettre en œuvre que partiellement et par périodes, les contenus travaillés.

Pour 4 de ces écoles, il s'agissait d'un premier module de formation, qui a permis la transformation des espaces de jeux extérieurs (cours et autres terrains attenants) et des pratiques de surveillance.

- Ecole publique Prévert – Gueret – Pole Ressources de la Creuse (intervenante Emma Perrot)
- Ecole privée Nazareth (réseau Scol'Avenir) – Chavagnes en Paillets - Vendée (Intervenante Emma Perrot)
- Ecole publique les Vergers & Voie Lactée – Meyrin, banlieue Genève – Suisse - (Intervenante Emma Perrot) (M1 & M2)
- Ecole publique Paul Germain - Luzinay (38) – (intervenante Emma Perrot)
- Ecole publique – Saint Fiel – Pole Ressources de la Creuse (intervenante Emma Perrot)

Pour 1 de ces écoles, les 2 modules de formation ont été délivrés, ce qui a permis de compléter le cursus et de travailler spécifiquement la posture d'accompagnement du jeu libre des enfants en extérieur, ainsi que la question de la gestion des ressources ludiques et des risques.

Diffusion du dispositif de la Boîte à Jouer, qui valorise le jeu libre des enfants sur les pauses méridiennes dans les écoles.

Formation des « Membres associés » Ligue 33 et Francas 33 (Gironde) qui souhaitent mettre en place des Boîtes à Jouer dans leurs réseaux de mairies partenaires - intervenantes Emma Perrot et Véronique Claude

Le démarrage de ce partenariat a été reporté à l'année 2021 suite aux mesures sanitaires.

Formation d'une structure « Membre associée », Mairie de Beaugé en Anjou, Pole Enfance Jeunesse, qui souhaite équiper ses 8 écoles de Boîtes à Jouer.- intervenante Emma Perrot

Les sessions 1 et 2 de formation ont pu être délivrées à l'ensemble des agents en février 2020.

Le partenariat est actuellement suspendu suite aux mesures sanitaires.

*Formation d'une structure **Ligue 54 – Malzéville – Meurthe et Moselle**, pour la mise en place du dispositif de la Boite à Jouer dans 3 écoles/centres de loisir - intervenantes Emma Perrot et Véronique Claude*

Les sessions 1 et 2 de formation ont pu être délivrées à l'ensemble des animateurices en février 2020.

Le partenariat a du être ensuite suspendu, du fait des mesures sanitaires. En fin d'année, l'une des intervenantes (Veronique Claude) a participé à une réunion de travail sur l'aménagement de la cour de l'école Jules Ferry (une des 3 écoles), pour laquelle l'association avait réalisé un diagnostic. Les échanges ont été fructueux et ont permis de présenter le projet aux partenaires (CAUE, architecte, ville), ainsi que les conditions et les enjeux d'une bonne insertion du futur contenant Boite, dans cet espace.

*Mise en œuvre du dispositif de la Boîte à Jouer pour la **Mairie de Paris** (Budget participatif 2016 – 10 Boîtes à Jouer prévues), suite et rupture du budget participatif – Intervenantes Véronique Claude et Emma Perrot – Présence des membres du CA à diverses occasions sur le terrain*

En janvier 2020, l'association a réalisé le dernier accompagnement dans une des 3 premières écoles équipées. Par ailleurs, et en prévision de la poursuite du projet dans les écoles parisiennes, l'association s'est mobilisée pour étudier la mise en place de la collecte des objets sur Paris, en contactant divers partenaires localement (Réserve des Arts, Neptune à Montreuil). En effet, la phase de démarrage de la collecte et du réapprovisionnement avec notre partenaire Michel Claude depuis Ternat (Grand Est) se terminant, une reprise locale de cet aspect du projet devait être organisée.

Les visites des prochaines écoles ont été programmées.

Cependant, suite à un temps de coordination avec la Dasco fin janvier, le protocole de mise en place des Boites à Jouer sur Paris a dû évoluer sur la partie prospection et choix des nouvelles écoles, ainsi que sur l'emplacement des Boites. La Dasco a souhaité reprendre la main sur ces étapes essentielles, malgré l'avis contraire de l'association. Cette nouvelle orientation a fortement impacté sur l'avancée du projet et a eu pour résultat qu'aucune nouvelle école parisienne n'a été identifiée par la Dasco, tandis que des écoles se tournant vers l'association pour des demandes, n'ont pas été retenues. L'association a déploré que son expertise à ce sujet n'ai pas été prise en compte.

En juillet 2020, la ville de Paris a signifié son intention de non reconduction du marché, et envoyé une notification a l'association. L'association a immédiatement réagit en signifiant son désaccord et sollicitant un RDV, compte tenu notamment, du cadre dans lequel le marché avait été élaboré (Budget participatif). Elle a également envoyé aux élu-es de la ville une lettre les alertant sur les déviances

graves dans les intentions premières de ce marché (projet lauréat dans le vote des parisiens lors du budget participatif 2016, ensuite soumis à un marché pour répondre aux contraintes de fonctionnement de la ville).

L'association a obtenu un RDV avec les services techniques de la Dasco qui n'a pas souhaité revenir sur cette décision. Les arguments de l'association qui estime cette rupture d'engagement non justifiée au regard des prestations qu'elle a fournies, n'ont pas été entendus.

Par ailleurs, l'association n'a reçu aucune réponse des élu-es.

Dans le cadre de ces échanges avec la Dasco, l'association a orienté l'installation du dernier abri « Boîte » (acheté par la ville de Paris mais non mis en place pour cause d'abandon du projet dans l'école retenue au départ), dans l'école Pajol (Paris 18ème). En effet cette école, qui avait déjà mis en place le dispositif avec l'association en 2016, ne disposait pas du contenant adéquat. La ville a retenu cette option et les premières démarches ont été entreprises en fin d'année ;

L'association, qui a également alerté la Dasco sur la remise en cause de la pérennité du projet dans les 3 écoles déjà équipées, et a souhaité proposer à ces écoles un dernier réassort en objets avant la fin du contrat. La Dasco a retenu cette proposition et la livraison a eu lieu en décembre 2020.

À l'automne 2020, l'association a pu constater par ailleurs, que l'abri Boîte mis en place par son partenaire Univers & Conseils dans une des écoles, avait continué de se dégrader malgré les alertes et nombreuses relances envoyées. Les conditions de livraison du dernier réassort dans cette école n'ont donc pas été bonnes pour la continuité du projet. L'association a également alerté la Dasco à ce sujet, qui a pris bonne note de ce problème et a pris le relai avec Univers et Conseils en vue de faire respecter les termes du contrat.

Mise en œuvre du dispositif de la Boîte à Jouer pour l'école privée Saint Sauveur – Nancy – Intervenantes Véronique Claude et Emma Perrot –

La mise en place du dispositif de la Boîte à Jouer à l'école Saint Sauveur a pu se poursuivre sur 2 modules de formation et l'école a fait construire et monter dans la cour un abri Boîte conforme à nos préconisations, et terminé la collecte des objets stockés à l'intérieur.

Néanmoins, le projet a dû être suspendu en raison des mesures sanitaires.

Mise en œuvre du dispositif de la Boîte à Jouer pour l'école Langres Marne – Nancy – Intervenantes Véronique Claude et Emma Perrot –

La ville de Langres Marne a conclu en 2020 une Convention pour la mise en place d'une Boîte à Jouer dans une de ses écoles. Un premier diagnostic (partiel compte tenu des conditions exceptionnelles d'organisation des temps de récréations et méridiens) et un premier module de formation ont pu être réalisés avant la fin de l'année afin de démarrer le projet. Puis le projet a été suspendu dans le cadre des restrictions sanitaires.

Développement de nouveaux partenariats et modules de formations pour favoriser la qualité des expériences ludiques des enfants dans les cours dites « renaturées » et influencer les politiques sur le jeu :

Partenariat ville de Paris – Cours Oasis – Paris – Intervenante Emma Perrot (avec le concours de Nathalie Roucous et les autres membres du Conseil d'Administration)

En octobre 2020, l'association est entrée en contact avec la cheffe de projet « cour Oasis » à la ville de Paris et ses partenaires (CAUE et Ligue 75), pour échanger et évoquer des pistes de collaboration. Plusieurs pistes ont été discutées : intégrer une mise en place de Boite à Jouer dans un projet Oasis FEDER / Formation de décideur-es et chef-fes de projet Oasis sur le jeu libre / Formation des intervenant-es Ligue de l'enseignement 75 sur le jeu libre et la gestion des bénéfiques du risque / Intégrer un projet Politique de la ville / Collaborer sur un projet Oasis dans une école déjà équipée (Ecole Ocagne). Suite à ce premier RDV, Emma Perrot et Nathalie Roucous se sont rendues à l'école Ocagne avec l'équipe Oasis pour rencontrer les équipes sur place et une collaboration s'en est suivie.

Partenariat Ligue de l'Enseignement – Confédéral - Paris – Intervenante Emma Perrot (avec le concours des membres du Conseil d'Administration)

A l'automne 2020, l'association a renoué avec le partenariat historique établi avec la Ligue de l'Enseignement Confédéral en 2015 et échangé sur des perspectives de formation à l'intention des responsables de structures, en vue de transmettre des outils théoriques et de réflexion sur le jeu libre et le playwork. L'intention dégagée étant de permettre à ces décideur-ses de valoriser et développer la place du jeu libre et de loisirs, et les choix de l'enfant dans l'écritures des projets et la conception des actions menées au niveau régionaux. L'objectif annexe de la formation était également de pérenniser un groupe de travail sur deux ans au sujet du playwork et de ses pratiques.

Les échanges avec ces deux partenaires ont amené l'association à envisager pour la première fois des modalités de formation en distanciel, pour s'adapter exceptionnellement au contexte national dû aux mesures sanitaires. Cela était rendu possible en raison du public de ces nouveaux modules de formation, qui n'est pas sur le terrain.

Situation de la salariée pendant l'année :

Point sur la situation de la salariée de l'association Emma Perrot, pendant l'année 2020

L'association a embauché Emma Perrot en CDD de juin 2019 à juin 2020.

A partir de mars 2020, la salariée s'est trouvée au chômage technique suite à la pandémie et l'état d'urgence sanitaire qui a stoppé net toutes les activités.

Le report de toutes activités qui s'est enchaîné avec la période des vacances d'été n'a pas permis de perpétuer le CDD de Mme Perrot comme prévu fin juin. Elle s'est donc inscrite au chômage à Pôle emploi et a perçu des ARE en attendant la reprise de septembre.

Mi juillet, la rupture de l'appel d'offre avec la ville de Paris a contraint l'association à abandonner l'espoir de pouvoir conclure un nouveau CDD avec Mme Perrot dans les mois suivants.

La reprise très faible et intermittente de quelques activités à l'automne n'a pas permis de changer cette nouvelle perspective.

Perspectives 2021 :

- Poursuite et finalisation des projets en cours : cursus de formation sur le jeu libre, mises en place de Boîtes à Jouer et partenariats avec les structures membres associés.
- Poursuite des partenariats amorcés ou repris avec la mission résilience de la ville de Paris (cour Oasis) et la Ligue de l'enseignement Confédéral.
- Continuer de promouvoir l'importance du jeu libre et de loisirs de l'enfant dans les structures éducatives,
- Mettre en ligne un nouveau site internet entièrement révisité, rendant plus accessibles les ressources et informations autour du jeu libre et du playwork
- Continuer le travail en vue de la pérennisation du poste salarié dans l'association.



Expéditeur :

Mme Deborah Gentes, Présidente

&

Mme Emma Perrot, responsable du projet « Boite à Jouer »

Association Jouer pour Vivre

39b rue des Maraîchers

75020 Paris

Destinataires :

Mme Brigitte Amar,

Chargée de Mission au Budget Participatif Parisiens, des Écoles et Collèges

Dispositif Tous Mobilisés

Plan Collèges

Direction des Affaires Scolaires

&

Mme Evelyne Dan,

Chargée du suivi des projets du Budget Participatif Parisien / Direction des Affaires Scolaires

Paris, le 20 juillet 2020

Objet : DECISION EXPRESSE DE NON RECONDUCTION DES MARCHES

N° de marché : 20181400014100 issu de la consultation 2018V12053680 en 4 lots séparés

&

N° de marché : 20181400016000 issu de la consultation 2018V12061970 en 4 lots séparés

Mesdames,

Nous avons bien accusé réception des décisions expresses de non reconduction des marchés concernant les Boîtes à Jouer dans les cours d'écoles parisiennes, décisions émises par la Direction des Finances et des Achats, Sous Direction des Achats le 10 juillet 2020.

Nous sommes stupéfaits de recevoir ces deux courriers après de plusieurs mois de relations à minima avec vos services qui n'ont pas souhaité répondre à nos demandes de RDV réitérées pour un suivi du projet.

Nous souhaitons porter à votre connaissance les informations suivantes :

- La fourniture d'objets issus du réemploi a été assurée dans les délais (voir nos comptes rendus), et de surcroît, deux réassorts ont été effectués dans les deux premières écoles et n'ont toujours pas été payés par vos services malgré nos nombreuses relances et échanges à ce sujet.
- Les exigences et la complexité de la mise en œuvre du projet relèvent du pouvoir adjudicateur qui, sur avis des Sections Locales d'Architecture, a imposé l'obligation de recours à un bureau des contrôles puis l'obligation de se soumettre à la réglementation ERPD, et non de l'association et de son partenaire Univers et Conseils. Par ailleurs, vos services sont devenus indisponibles et les contacts téléphoniques impossibles à partir de fin janvier 2020, ce qui a entravé l'avancée du projet.

Par conséquent, les raisons que vous invoquez pour motiver cette décision ne sont pas recevables de notre part.

Quant aux motifs sanitaires et aux préoccupations légitimes liées aux risques de propagation de la COVID19, nous les comprenons tout à fait, et c'est dans un désir de concertation et d'ajustements à ce sujet, que nous vous avons contacté début juin en sortie de confinement (cf notre courriel du 1er juin 2020). Mais vous n'avez pas donné suite à cette demande de rdv.

D'un autre côté, les écoles équipées (que nous avons contacté récemment pour faire un suivi), sont satisfaites de l'implantation et des effets positifs de l'environnement « Boîte à Jouer » sur le déroulement de la pause méridienne, bien que les mesures sanitaires ne leur permettent pas de l'utiliser actuellement. Elles sont conscientes des besoins des enfants suite à la période de confinement, de pouvoir accéder à un espace de jeu libre dans lequel ils puissent à nouveau coopérer et expérimenter une relations aux autres et à l'environnement.

D'autres écoles attendent d'être équipées d'une Boîte à Jouer, dont les équipes sont convaincues par ce projet comme la majorité des parisiens l'a été, puisqu'il a été lauréat du Budget participatif de 2016.

Nous sommes d'autant plus surpris de cette décision qu'il nous semble évident, suite aux différents contacts récemment établis avec les responsables du projet des cours « Oasis », que nos projets respectifs ont beaucoup de zones de convergences et contribuent aux mêmes objectifs car ils répondent aux attentes du terrain du côté des enfants bien sûr, mais aussi du côté des équipes enseignantes, du périscolaire et des parents.

Nous nous interrogeons également sur le suivi des écoles déjà équipées. Le succès du projet et ses effets bénéfiques sur le long terme sont liés aux réassorts et au suivi sur le terrain des équipes ainsi que nous l'avions expliqué à la DFA au démarrage du projet. Il nous a semblé de part et d'autre qu'un suivi de 3 ans minimum au démarrage était nécessaire. Aussi, étant données votre décision de non reconduction, quel est le devenir des 3 implantations réalisées ? Comment les réassorts vont-ils être assurés ?

Nous vous remercions d'apporter des réponses à nos questions. Nous souhaitons également pouvoir en discuter de vive voix avec vous au plus vite.

Bien cordialement,

Mme Deborah Gentes, Présidente
&
Mme Emma Perrot, responsable du projet « Boîte à Jouer »
Pour l'association Jouer pour Vivre



Paris le 17 juillet 2020

De Deborah Gentès, présidente de l'association *Jouer pour Vivre*.

A l'attention de :

Mme Célia Blauel, en charge de la prospective 2030 et de la résilience.

M. Patrick Bloche, en charge de l'éducation, de la petite enfance, des familles et des nouveaux apprentissages, en charge du Conseil de Paris.

M. Florentin Letissier, en charge de l'économie sociale et solidaire, de l'économie circulaire et de la contribution à la stratégie zéro déchet.

Objet : demande d'un RDV suite à la décision expresse de non reconduction des marchés de mise en place de « Boîte à Jouer » dans 10 cours d'écoles en REP à Paris.

Madame et Messieurs les adjoint.e.s à la Maire de Paris,

Ce courrier au nom de l'association « Jouer pour Vivre », vise à vous alerter de la décision expresse prise par les services de la Ville de non reconduction des marchés portant sur la mise en place de « Boîte à Jouer » dans les cours d'écoles parisiennes.

Le Budget participatif 2016, avait en effet consacré le projet d'installation de dix « Boîtes à Jouer » dans les cours de récréation car ce dispositif favorise le jeu libre des enfants à partir d'objets issus de l'économie circulaire. Il développe également l'imaginaire, et la coopération dans une expérimentation constante de la relation aux autres et à l'environnement.

Ce projet avait au cours de son expérimentation en 2016, fait l'objet d'une étude ERASMUS+ sur le transfert des pratiques innovantes entre pays européens, portée conjointement par notre association et la Ligue de l'Enseignement. Le rapport rédigé par l'équipe de recherche de Paris 13 du laboratoire EXPERICE, démontre la plus-value du jeu pour le bien-être des enfants à l'école tout en indiquant la complexité de la mise en œuvre du projet au regard de la formation nécessaire des équipes du scolaire et du péri-scolaire qui se partagent les équipements et les élèves.

Ce n'est qu'en octobre 2018, que l'association « Jouer pour Vivre » porteuse de ce projet, associée à la société Univers et Conseil pour la fabrication et l'installation des abris de stockage des objets mis à la disposition des élèves, ont été attributaires de marchés portant sur 5 boîtes, renouvelable une fois.

Depuis lors, trois Boîtes ont été installées. Nous avons effectué :

- l'ensemble du travail de prospective pour choisir les espaces appropriés et les équipes volontaires en concertation avec les services de la ville,
- la formation des équipes d'animations avec les REV et
- la mise en place des Boîtes avec le réassort des objets.

Durant cette période de février à décembre 2019, trois interlocuteurs différents se sont succédés comme chargés de Mission au Budget Participatif Parisiens, des Écoles et Collèges. La dernière en date, Mme Amar, a écarté l'association et notre partenaire Univers et Conseils de la partie prospective. Dans les faits cette décision et la période du confinement ont stoppé net l'avancement du projet, même si plusieurs écoles nous ont sollicité pour pouvoir bénéficier d'une Boîte à Jouer.

Or la décision de non reconduction des marchés s'appuie sur cet arrêt qui ne nous incombe nullement. Aussi je vous demande d'intervenir, au nom de notre association, auprès de vos services pour revenir sur cette décision, qui porte préjudice d'abord aux enfants qui devaient en bénéficier, et aussi à la crédibilité du budget participatif.

D'autre part nous avons également pris contact avec les porteurs du projet des cours Oasis et nos objectifs semblent des plus convergents. En effet nous partageons l'idée d'une appropriation de l'espace de la cour de récréation par les enfants en favorisant leur autonomie et en enrichissant leur environnement immédiat. Nous souhaitons poursuivre la mise en place de notre projet de Boîte à Jouer à l'intérieur des cours d'école à travers la mise en commun des expériences et la circulation des pratiques entre professionnels de l'éducation, du jeu et de l'aménagement des espaces. Nous venons de traverser une période difficile dont les enfants ont été aussi les victimes, privé de jeux en extérieur et d'activités scolaires.

Le dispositif de la Boîte à Jouer participe à une sensibilisation aux questions environnementales à travers les objets issus du réemploi, en même temps qu'un accès à la résilience à travers le jeu et la créativité pour leur permettre de mieux vivre à l'école et donc de mieux apprendre. Il concerne en effet en premier lieu vos délégations ainsi que le projet municipal de Mme Anne Hidalgo.

Vous trouverez en pièces jointes, la décision expresse des services et notre réponse. En espérant une issue favorable à notre requête, nous sollicitons d'autant plus un rendez-vous de votre part, pour échanger sur notre projet et vous convaincre de le mener à son terme dans une collaboration renouvelée avec vos service, pour améliorer l'accueil des enfants dans les écoles à Paris.

Dans l'attente, veuillez agréer Madame, Messieurs, mes sentiments respectueux.

D. Gentès